**INNOVATION ET PROGRES REALISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME INTER AGENCES HACT EN COTE D’IVOIRE**

1. **CONTEXTE**

En exécution de la résolution 56/201de l’assemblée Générale des Nations Unies, les Agences Ex-Com en Côte d’Ivoire (UNDP, UNICEF et UNFPA) ont entamé depuis 2013, le processus de mise en œuvre de l’initiative HACT afin que son effectivité puisse se réaliser au 1er janvier 2014. Les activités réalisées dans le cadre de ce processus depuis le mois de juillet à décembre 2013, ont conduits aux résultats qui seront développés dans le second point du présent rapport final. De ces résultats, des stratégies de pérennisation des acquis de ce programme et ses étapes futures ont été formulées.

1. **OBJECTIF**

Le HACT en soi, vise l’harmonisation des approches, la simplification des procédures, la réduction des coûts de transaction ainsi que l’avancement graduel vers l’utilisation des systèmes nationaux(NIM) dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes financés par les agences du SNU, particulièrement les agences ExCom de l’UNDG.

1. **REALISATIONS ET RESULTATS ATTEINTS**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| N° | ACTIVITES | STATUT | RESULTATS | OBSERVATIONS |
| 1 | Mise en place du Comité inter agences HACT (PNUD, PAM, UNICEF et UNFPA) | Finalisé | Le comité inter agences HACT avait été mise en place depuis le 28 août 2009. | Adoption du plan d’action, Coordination et Suivi des activités inter agences liées à la mise en œuvre du HACT au Burundi. |
| 1 | Recrutement du Point Focal HACT | Finalisé | Le Staff a commencé ses activité depuis le 8 juillet 2010. | Organisation et Centralisation des activités prévues dans le cadre du plan d’action HACT. |
| 2 | Macro évaluation : Examen des évaluations du système de gestion des finances publiques | Finalisé | Rapport définitif sur l’examen des évaluations du système de gestion des finances publiques au Burundi est finalisé et partagé depuis le 19 août 2010. | Les capacités des institutions de gestion et de contrôle de finances publiques doivent être renforcées. |
| 3 | Micro évaluation des partenaires de mise en œuvre des projets et programmes des agences Ex-Com | Finalisé | 79 rapports d’évaluation de partenaires d’exécution des projets et/ou programmes des agences Ex-Com au Burundi sur 180 partenaires identifiés sont finalisés et partagés..  Les risques que présentés les partenaires de mise en œuvre sont identifiés et connus ainsi que les modalités de transfert des espèces y afférentes, depuis le 09 septembre 2010. | Il reste 120 partenaires à évaluer par rapport à ceux qui avaient été identifiés. La synthèse de ces résultats a été partagée avec les partenaires et les staffs des agences ExCom durant les différentes formations. |
| 4 | Organisation des ateliers d’information et d’échange sur le HACT | Finalisés | -124 participants ont pris part à l’atelier d’information et d’échange sur le HACT, organisé à l’intention des partenaires étatiques, des OSC locales et ONG en date du 09 juillet 2010.  -36 participants ont pris part à l’atelier d’information et d’échange sur le HACT, organisé à l’intention des membres du Comité de Pilotage Conjoint et des Points focaux thématiques de l’UNDAF+. | Les partenaires étatiques et non étatiques ont été formés sur les outils HACT et informés des éléments généraux et essentiels sur le HACT et sur l’importance de la micro et macro évaluation, avant la mise en œuvre du HACT. |
| 5 | Organisation des ateliers de Formation sur le HACT à l’intention des staffs des agences Ex-Com et des partenaires de mise en œuvre | Finalisé | - 21 participants ont pris part à l’atelier de formation sur le HACT organisé à l’intention des Staff Formateurs des formateurs des Agences Ex-Com du 02 au 03 décembre2010.  -65 participants ont pris part à l’atelier de formation générale sur le HACT organisé à l’intention des staffs des agences Ex-Com, en date du 09 décembre 2010.  -52 participants ont pris part à l’atelier de formation sur le HACT organisé à l’intention des partenaires étatiques, en date du 15 décembre 2010.  -50 participants ont pris part à l’atelier de formation sur le HACT à l’intention des partenaires des Organisations de la Société Civile (OSC locales) en date du 21 décembre 2010.  -40 participants ont pris part à l’atelier de formation sur le HACT à l’intention des partenaires des ONG nationales et internationales, en date du 22 décembre 2010 | Les staffs des agences Ex-Com et les partenaires de mise en œuvre ont été formés à l’utilisation du FACE pour une mise en œuvre effective du HACT au 1er janvier 2010.  Les outils et formats sur le HACT ont été transmis et/ou distribués à toutes les parties prenantes.  Les capacités de gestion comptable, financière et administratives ainsi que les systèmes de contrôles et de suivi-évaluation doivent être renforcées, surtout au niveau des structures étatiques directement gérées par l’Etat et des OSC locales. |
| 6 | Compilation des données | Finalisé | Les données sur la micro et la macro évaluation ont été déjà compilées et partagées. | Ces données peuvent contribuer à une meilleure élaboration d’une stratégie commune de renforcement des capacités. |
| 7 | Elaboration du plan commun d’assurance et d’audit- HACT | Finalisé | L’élaboration du plan commun d’assurance et d’audit pour la mise en œuvre du HACT au Burundi est finalisée. | Les agences ExCom doivent harmoniser leurs points de vue sur le plan commun d’assurance et d’audit pour faciliter les activités communes de suivi, de vérification, de contrôle et d’audit. |
| 8 | Elaboration du Manuel NIM au Burundi | En cours | Le draft du manuel est disponible et a été déjà soumis à la partie gouvernementale (CNCA) pour commentaire : le Système des Nations Unies est entrain d’appuyer le Burundi dans l’élaboration d’un manuel des procédures de mise en œuvre nationales des projets et programmes afin de pouvoir répondre à l’application des différents principes de paris (appropriation, alignement, harmonisation, GAR et responsabilité mutuelle) sur l’efficacité de l’aide au développement. | Une meilleure appropriation par le Gouvernement des techniques d’identification, de concertation, de formulation, de gestion et de mise en œuvre des projets/programmes financés par les partenaires au développement ainsi qu’une obligation de redevabilité sont renforcées. |
| 9 | Renforcement des capacités dans l’utilisation du FACE | Finalisé | Formation des staffs des agences ExCom (opération, programmes et projets) et des partenaires de mise en œuvre. | Les staffs des agences ExCom maîtrise l’utilisation du FACE |
| 10 | Déclaration du Burundi HACT Compliant | Processus encours | Voir dans UNDAF+ | Nécessité pour toutes les agences ExCom de constituer un noyau de partenaires à risque très faible et estimés comme ayant des capacités suffisantes en gestion des projets/programmes et commence à signer le FACE avec eux. |
| 11 | Envoi d’une lettre au Bureau Régional retraçant le niveau de mise en œuvre du HACT au Burundi | Processus encours | Après l’utilisation du FACE. | Nécessité d’utilisation du FACE. |

1. **LECONS APPRISES ET STRATEGIES DE PERENNISATION DES ACQUIS DU PROGRAMME HACT**
2. 1. LECONS APPRISES DE LA MICRO EVALUATION

Les leçons à tirer de la micro évaluation des partenaires de mise en œuvre des projets et programmes des agences ExCom réalisés du mois de juillet au mois de septembre 2010 sont diverses. Il s’agit principalement de :

-l’analyse institutionnelle réalisée qui a permis aux partenaires eux-mêmes de se rendre compte de leurs propres forces et faiblesses ;

-Certains partenaires qui ont déjà pris les engagements de s’améliorer en renforçant leurs points faibles ;

-déceler les points de renforcement de capacités individuelles et organisationnelles, surtout pour le personnel des partenaires étatiques et les OSC locales qui ont besoin d’un renforcement des capacités en comptabilité ainsi qu’en gestion financière et administrative.

IV.2. LECONS APPRISES DES FORMATIONS DES STAFFS DES AGENCES EXCOM ET DES PARTENAIRES SUR LE HACT

Les leçons à tirer de la formation des staffs agences ExCom et des partenaires d’exécution sont principalement :

-la nécessité de renforcement des capacités des staffs des agences ExCom et des partenaires de mise en œuvre dans l’utilisation des outils HACT, particulièrement le FACE et le Plan Commun d’Assurance et d’Audit ;

-la nécessité de renforcement des capacités des partenaires d’exécution en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ainsi qu’en gestion financière et comptable.

-la nécessité d’élaboration du manuel des procédures de gestion de projets pour les partenaires.

IV.3. LECONS APPRISES DE L’ELABORATION DU MANUEL DES PROCEDURES NIM

Nécessité de la mise en place de l’Agence Gouvernementale de Coordination (AGC), organe clé du gouvernement qui collabore avec les agences du SNU dans la mise en œuvre des projets/programmes NIM.

IV.4. STRATEGIES DE PERENNISATION DES ACQUIS DU PROGRAMME INTER AGENCES HACT.

L’environnement macro économique (surtout le système de gestion de finances publiques ) ainsi que les forces et faiblesses des Partenaires de mise en œuvre étant connus, les stratégies de pérennisation des acquis du programme inter agences HACT devraient être orientées vers l’élaboration et la mise en œuvre d’un plan de renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre des projets et programmes financés par les agences du SNU au Burundi ; afin de pouvoir avancer graduellement vers l’utilisation des systèmes nationaux.

1. **PROCHAINES ETAPES ET RECOMMANDATIONS**

Pour pouvoir mieux pérenniser les acquis du programme inter agences HACT, les actions prioritaires futures qui peuvent être menées sont les suivantes :

1. Elaboration d’un plan et développement d’une stratégie de renforcement des capacités communes et de gestion de risques pour toutes les agences du SNU.
2. Ciblage des partenaires ayant des capacités suffisantes avec lesquelles il faut commencer à appliquer le HACT.
3. Finalisation de l’élaboration du manuel des procédures NIM du Gouvernement
4. Utilisation du FACE et harmonisation des points de vue sur le Plan Commun d’Assurance et d’Audit
5. Application du HACT par les autres agences Non Excom
6. Formation des IP de l’intérieur du pays du FACE par toutes les agences.
7. Validation du plan commun d’assurance et d’audit.
8. Déclaration du Burundi- « HACT Compliant ».
9. Organisation des ateliers d’analyse et de validation du manuel des procédures NIM au Burundi.
10. Institution d’une Unité Technique NIM des agences du SNU qui s’occuperait du suivi et de la mise en œuvre du HACT et des projets NIM au Burundi ;
11. Organisation des ateliers de formation à l’intention des partenaires de mise en œuvre provinciaux et communaux.